

Application de la fiche réglementaire

À l'attention des médecins

FR
171v2

Que prévoit cette fiche ?

sesam-vitale



VEHIS ✓

VITAL'ACT 3S

Nouveaux examens médicaux obligatoires de l'enfant

Contexte de l'évolution :

La version 2 de cette fiche réglementaire introduit la compatibilité des nouveaux examens médicaux de l'enfant avec les dépassements d'honoraires.

Pour rappel :

Les 5 codes prestations suivants sont créés en complément du code prestation COE :

- COB : Examen Obligatoire enfant 100% B.
- COD : Examen Obligatoire enfant 100% D.
- COG : Examen Obligatoire enfant 100% G.
- COH : Examen Obligatoire enfant 100% H.
- COM : Examen Obligatoire enfant 100% M.

Paramètres de création d'acte*

Code de l'acte	Voir encart ci-contre
Date pivot	01/09/2019
Nouveau tarif	Voir encart ci-contre
Taux (régime général)	100%
Taux CRPCEN	100%

* ces paramètres sont à utiliser dans le cadre de la procédure générique « comment créer un acte » de votre TLA.

Code prestation	Montant de l'acte
COB	25 €
COD	30 €
COG	28 €
COH	32 €
COM	32,30€

→ Rendez-vous sur olaqin.fr

Retrouvez toute l'actualité réglementaire sur notre site internet, rubrique « Actualité et support » puis « Actualité réglementaire »

Cette évolution réglementaire sera intégrée dans une future mise à jour logicielle de nos solutions TLA

→ [Donnez-nous votre avis](#)

Aidez-nous à mieux vous accompagner

[Cliquez](#) et dites-nous ce que vous pensez de l'accompagnement Olaqin